CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Description	2.2L diesel	2.0L diesel	2.0L essence
Nombre de cylindres	4	4	4
Cylindrée (cc)	2 179	1 999	1 999
Taux de compression	15,8:1	15,5:1	10:1

Remarque: pour plus d'informations, contactez un distributeur/réparateur agréé et indiquez le numéro d'identification du véhicule (VIN). Voir page 327,

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES.

LUBRIFIANTS ET LIQUIDES

Description	Variante	Spécifications	
Huile moteur	2.2L diesel avec filtre à particules diesel (DPF)	SAE 5W-30 conforme à la spécification Jaguar Land Rover STJLR.03.5005. En cas d'indisponibilité, SAE 5W-30 conforme à la spécification WSS-M2C934-B peut être utilisée.	
	2.2L diesel sans DPF	SAE 5W-30 conforme aux spécifications Jaguar Land Rover STJLR.03.5003 ou WSS-M2C913-C peut être utilisée.	
	2.0L diesel	SAE 0W-30 conforme à la spécification Jaguar Land Rover STJLR.03.5007. En cas d'indisponibilité, SAE 5W-30 conforme aux spécifications STJLR.03.5005 ou WSS-M2C934-B peut être utilisée.	
	Essence	SAE 5W-30 conforme aux spécifications Jaguar Land Rover STJLR.03.5003 ou WSS-M2C913-C peut être utilisée.	
Additif liquide d'échappement diesel (DEF)	Diesel	Conforme à la norme ISO 22241-1. L'additif liquide d'échappement diesel est également connu sous les appellations DEF, AdBlue, AUS 32 et ARLA 32.	
Liquide de frein/ embrayage	Tous les véhicules	Il est recommandé d'utiliser un liquide de frein Land Rover. En cas d'indisponibilité, utilisez un liquide de frein conforme à la spécification DOT4 de classe 6.	
Lave-glaces	Tous les véhicules	Lave-glace avec antigel.	
Liquide de refroidissement	Tous les véhicules	Mélange de 50 % d'eau et 50 % d'antigel Texaco XLC conforme à la spécification Jaguar Land Rover STJLR.651.5003.	
En cas de doute sur les spécifications d'un lubrifiant ou d'un liquide à utiliser, demande			

En cas de doute sur les specifications d'un lubrifiant ou d'un liquide à utiliser, demandez conseil à un concessionnaire/réparateur agréé.



Castrol Edge Professional recommandé exclusivement par Land Rover.

CAPACITÉS

Élément	Variante	Capacité (litres)	
Réservoir de carburant	2.2L diesel	65	
	2.0L diesel - conforme à la norme antipollution EU6 2.0L diesel - conforme à toutes les autres normes antipollution	54 65	
	Essence	70	
Appoint d'huile	2.2L diesel	5,9	
moteur et changement du filtre	2.0L diesel	6,5	
du ilide	Essence	5,4	
Additif liquide d'échappement diesel (DEF)	Véhicules diesel avec DEF	13,7	
Réservoir de lave-glace	Avec lave-phares	4,1	
	Sans lave-phares	3,2	
Circuit de	2.2L diesel avec chauffage auxiliaire	5,9	
refroidissement (appoint)	2.2L diesel	5,7	
(арропті)	2.0L diesel, boîte manuelle avec chauffage auxiliaire	7,6	
	2.0L diesel, boîte manuelle	7,4	
	2.0L diesel, boîte automatique avec chauffage auxiliaire	7,8	
	2.0L diesel, boîte automatique	7,6	
	Essence avec chauffage auxiliaire	4,6	
	Essence	4,4	

Les capacités mentionnées sont approximatives et ne sont données qu'à titre indicatif. Les niveaux d'huile doivent être contrôlés à l'aide des bouchons de niveau, des informations de l'afficheur de messages ou au moyen de la procédure de vidange et d'appoint, en fonction de la situation.

POIDS

Variante	Poids du véhicule en (kg)	Poids total en charge du véhicule (PTC) ¹ (kg)	Poids total en charge du train roulant (GTW) ² (kg)
2.2L diesel 150 ch, boîte automatique, à 5 places	1 775	2 505	4 705
2.2L diesel 190 ch, boîte automatique, à 5 places	1 775	2 505	5 005
2.2L diesel 150 et 190 ch, boîte automatique, à 7 places	1 863	2 600	4 800
2.0L diesel, boîte manuelle, à 5 places	1 775	2 505	4 505
2.0L diesel, boîte manuelle, à 7 places	1 874	2 640	4 640
2.0L diesel 150 ch automatique, à 5 places	1 785	2 505	4 705
2.0L diesel 180 ch automatique, à 5 places	1 785	2 505	5 005
2.0L diesel, boîte automatique, à 7 places	1 884	2 640	4 840
Essence, à 5 places	1 750	2 505	4 505
Essence, à 7 places	1 859	2 600	4 600

¹ Poids maximal autorisé du véhicule avec les passagers et le chargement.

Remarque : pour chaque palier de 1 000 m d'altitude supplémentaire au-dessus du niveau de la mer, le GTW doit être réduit de 10 %.

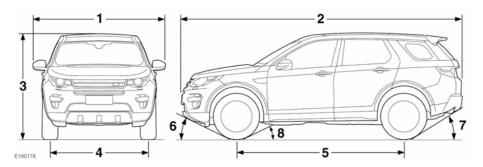
² Poids maximal autorisé du véhicule et de la remorque équipée de frein avec leurs charges respectives.

Variante	Charge maximale sur l'essieu avant ¹ (kg)	Charge maximale sur l'essieu arrière ¹ (kg)	Charge maximale sur la galerie de toit² (kg)
Véhicules à 5 places	1 340	1 270	75
Véhicules à 7 places, hors essence	1 310	1 430	75
Véhicules à 7 places, essence	1 310	1 410	75

¹ Les charges maximales sur essieux arrière et avant ne sont pas cumulables car elles dépassent le GVW du véhicule.

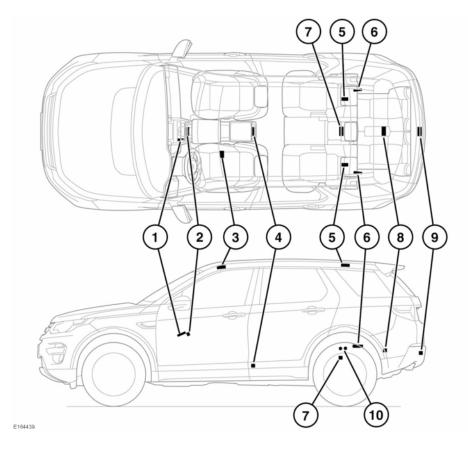
² Ce poids inclut le poids de la galerie.

DIMENSIONS



Élément	Description	(mm)	Degrés
1	Largeur totale	2 173	-
	Largeur de carrosserie	2 069	-
2	Longueur	4 599	-
3	Hauteur (y compris les antennes du toit)	1 724	-
	Hauteur avec glissières latérales et traverses de toit	1 700	-
4	Voie - avant	1 620	-
	Voie - arrière	1 625	-
5	Empattement	2 741	-
6	Angle d'approche	-	25°
7	Angle d'attaque maximal	-	31°
8	Angle de rampe, véhicules à 5 places Angle de rampe, véhicules à 7 places	-	21° 20°
-	Profondeur de gué maximale La vitesse de passage à gué maximale est de 7 km/h (4 mi/h)	600	-
-	Garde au sol minimale	212	-
-	Diamètre de braquage (entre trottoirs)	11,86 mètres	-

EMPLACEMENT DES ÉMETTEURS DE CLÉ INTELLIGENTE



- 1. Émetteur de console centrale.
- 2. Émetteur de console centrale.
- 3. Récepteur de toit (entrée sans clé).
- **4.** Arrière de l'émetteur de la console centrale.
- 5. Émetteurs de l'espace de chargement.
- **6.** Émetteurs arrière de console de plancher (véhicules à 5 places).
- 7. Émetteurs arrière de console de plancher (véhicules à 7 places).

- **8.** Émetteurs arrière de console de plancher (véhicules à 7 places).
- 9. Récepteur de hayon (entrée passive).
- 10. Antennes de porte basse fréquence.



Toute personne munie d'un implant médical doit se tenir à une distance minimale de 22 cm de tout émetteur monté dans le véhicule. Cela a pour but d'éviter d'éventuelles interférences entre le système et le dispositif médical.

DÉCLARATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION DES PLAGES DE FRÉQUENCES RADIO

Service	Bande de fréquences	Charge Sortie	Position de l'antenne	Conditions spécifiques
4m VHF	70 - 85 MHz	30 W / CW 40 W / AM	N'importe où sur la partie métallique du toit.	Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
2m VHF	142 - 175 MHz	30 W / CW 40 W / AM		Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
TETRA	380 - 422 MHz	10 W / CW 10 W / PM		Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
UHF	450 - 470 MHz	10 W / CW		Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
Bluetooth	2 400 - 2 483,5 MHz	10 mW	N'importe où sur le véhicule.	Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
Télématique routière	5 795 - 5 815 MHz	2 W eirp	À proximité d'une paroi en verre qui ne contient ni antennes ni verre conducteur.	Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.
Télématique routière	63 - 64 GHz	2 W eirp	À proximité d'une paroi en verre qui ne contient ni antennes ni verre conducteur.	Pose de l'émetteur, du faisceau de câblage et de l'antenne conforme à la norme ISO/TS 21609.

Corée du Sud uniquement

Les transmissions omnidirectionnelles et les transmissions point à multipoint sont interdites par la loi.